

GUIDE DE L'EXPOSANT

LE
**FESTI
BIERE**

HIVER

8^e édition
1 et 2 février 2019
Musée canadien de l'histoire

www.festibiere.ca

Lieu

Musée canadien de l'histoire

100, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0M8

Google Map: <http://bit.ly/2xOrr4l>

Heures d'ouverture au public

Vendredi, 1 février 2019 de 17 h à 1 h

Samedi, 2 février 2019 de 17 h à 1 h

Inclus avec votre inscription

Kiosque

- Un (1) espace 10' x 10'
- Deux (2) chaises
- Une (1) table de 6'
- Cinq (5) passes d'exposant
- Accès au camion réfrigéré
- Utilisation votre tente ou tout autre matériel promotionnel
- Service de réapprovisionnement
- Service d'entretien de vos lignes de fût
- Inscription de votre entreprise sur le site Web de l'événement
- Mention de votre entreprise sur les médias sociaux

Espace au bar central

- Deux (2) ou trois (3) espaces de ligne de fût
- Trois (3) passes d'exposant
- Accès au camion réfrigéré
- Inscription de votre entreprise sur le site Web de l'événement
- Mention de votre entreprise sur les médias sociaux
- Votre logo sur le menu
- Identification de votre personnel et tout autre matériel promotionnel
- Service de réapprovisionnement
- Service d'entretien de vos lignes de fût

Tous les services et les équipements supplémentaires sont aux frais de l'exposant. Nous vous invitons à contacter notre responsable des exposants pour toutes demandes spéciales.

Informations des kiosques

Montage

Le **montage des kiosques** se fait le jeudi **31 janvier 2019 de 15 h à 21 h**. Les véhicules de livraison auront accès au quai de chargement pendant les heures de montage. Veuillez vous référer aux conditions suivantes relatives à l'accès au quai de chargement :

1. Vous devez déplacer votre véhicule une fois que votre équipement sera déchargé. Vous n'êtes pas autorisé à laisser votre véhicule au quai de chargement lors du montage de votre kiosque.
2. Un horaire de montage et d'accès au quai de chargement ainsi qu'un plan d'accès au quai vous sera acheminé quelques semaines avant l'événement.

Pour les microbrasseries qui auront un **espace au bar central**, vos barils devront être livrés le jeudi 31 janvier à l'adresse : Musée canadien de l'histoire, 100 rue Laurier, Gatineau. Le Festibière s'occupera de brancher vos barils à vos lignes de fûts. Assurez-vous que vos barils soient bien identifiés.

Accréditation des exposants

Tous les exposants doivent s'enregistrer à leur arrivée au Musée canadien de l'histoire.

1. L'accréditation se fera le **jeudi 31 janvier 2019 de 15 h à 21 h**.
2. Le port du bracelet passeport est obligatoire en tout temps pour accéder et circuler sur le site. Aucun passe-droit ne sera accordé.
3. Les bracelets passeport vous seront remis pour la durée de l'événement.
4. Toutes demandes de bracelets additionnels seront disponibles au coût de 10 \$ + taxes et seront valides pour les deux jours. Les bracelets ne sont pas transférables. Un bracelet perdu peut être remplacé, moyennant des frais de remplacement de 10 \$ + taxes.

Stationnement des exposants

Vous aurez accès au stationnement payant souterrain du Musée canadien de l'histoire ainsi qu'à plusieurs stationnements gratuits et payants aux alentours du site. Les frais de stationnement sont la responsabilité de l'exposant.

Accès au site

Durant l'événement, le site sera accessible aux exposants une heure avant l'ouverture au public, soit dès 16 h les 1 et 2 février 2019.

Boutique souvenir

Pour les exposants qui vendront des items promotionnels à la boutique souvenir, nous vous invitons à apporter le tout directement à la boutique lors du montage de votre kiosque.

Rencontre des exposants

Il y aura une rencontre obligatoire avec tous les exposants le vendredi 1 février à 16 h 15. Cette rencontre se tiendra devant la scène dans la Grande Galerie. **La présence d'un représentant par exposant est obligatoire.**

Démontage

Le Musée canadien de l'histoire exige que les lieux communs des visiteurs soient revenus à la normale lors de l'ouverture le dimanche matin dès 9 h. Afin de respecter notre engagement, le démontage devra avoir lieu le **dimanche 3 février 2019 de 1 h à 4 h (immédiatement après l'événement).**

Prévoyez ramasser TOUT le matériel ayant servi à l'installation avant la fin de la période de démontage. Des frais supplémentaires s'appliqueront pour tout matériel laissés sur les lieux de l'événement.

* IMPORTANT *

Aucun exposant ne sera autorisé à sortir du matériel avant la fermeture de l'événement. Tout le matériel, sans exception, devra entrer ou sortir à partir des endroits désignés, et ce, à compter de 1 h le 3 février 2019.

Fonctionnement sur le site

Règlements des kiosques

1. Les transactions entre les exposants et les festivaliers se font à l'aide de jetons **uniquement**. 1 jeton équivaut à 1 \$. Les ventes en argent comptant ne sont pas acceptées. Des stations de jetons seront mis à la disposition des festivaliers.
2. Des contenants pour conserver les jetons seront distribués à tous les exposants. Vous êtes responsables de vous assurer de bien conserver vos jetons et les contenants afin que les organisateurs puissent en faire l'inventaire à la fin de l'événement.
3. Les exposants pourront verser 4 ou 8 onces maximum à la fois. Il est interdit de remplir un verre à pleine capacité.
4. Aucune vente ambulante n'est permise.
5. Uniquement un verre officiel du Festibièrre sera toléré sur le site. Toutes les dégustations devront être servies dans ce verre.
6. La diffusion de musique à l'intérieur des kiosques, outre que celle de l'organisation, est **strictement** interdite.

Règlements des kiosques alimentaires

1. Les transactions entre les exposants et les festivaliers se font à l'aide de jetons **uniquement**. 1 jeton équivaut à 1 \$. Les ventes en argent comptant ne sont pas acceptées. Des stations de jetons seront mis à la disposition des festivaliers.
2. Des contenants pour conserver les jetons seront distribués à tous les exposants. Vous êtes responsables de vous assurer de bien conserver vos jetons et les contenants afin que les organisateurs puissent en faire l'inventaire à la fin de l'événement.
3. Aucune vente ambulante n'est permise.
4. La diffusion de musique à l'intérieur des kiosques, outre que celle de l'organisation, est **strictement** interdite.
5. Les plateaux de service électriques sont permis, de même que les réchauds de type « sterno ».
6. Tous les types de cuisson (ébullition, friture ou sauté) sont interdits étant donné que ces activités créent des vapeurs, de la graisse et d'autres particules qui se propagent dans l'air et qui peuvent nuire aux nombreux artefacts exposés à l'air libre.

Comptage des jetons

1. Le compte des jetons pourra se faire tout au long de l'événement aux heures suivantes :
 - a. Vendredi : de 21 h à 2 h
 - b. Samedi : de 16 h à 17 h et de 21 h à 2 h 30
2. Lors de votre arrivée sur le site, nous vous indiquerons à quel endroit vous présenter.
3. Le compte des jetons devra être fait en présence d'un représentant du kiosque jusqu'à la fin du comptage.
4. Tous les jetons doivent être comptés avant votre départ de l'événement le 3 février.

Services aux exposants

Entreposage réfrigéré

Des camions réfrigérés seront accessibles pour l'entreposage de vos produits. Ces espaces sont contrôlés par l'équipe du Festibière.

Service d'approvisionnement

Nous offrons un service de réapprovisionnement à tous les exposants. Jonathan Monette et son équipe, s'occupera de vous apporter les produits entreposés dans nos camions réfrigérés et de la glace (coût supplémentaire). Tout au long de l'événement, vous pourrez envoyer vos besoins par message texte à Jonathan au 819 208-4855. N'oubliez pas que vous devrez, à chaque fois, mentionner le nom et le numéro du kiosque suivi de votre/vos besoins.

Entretien des lignes de fûts

Notre spécialiste Simon Bastarache sera sur place tout au long de l'événement pour vous aider en cas de problèmes. Au besoin, veuillez contacter Simon au 819 665-9887.

Obligation de l'exposant

Assurances

Ni la direction du Festibièrre de Gatineau, ni le propriétaire du site ne peuvent être tenus responsables des blessures, des dommages et/ou des pertes causés aux produits, aux kiosques, à l'outillage ou à la décoration, soit par le feu, l'eau, les accidents, le vol ou toute autre cause.

L'exposant doit nous avoir fait parvenir la preuve d'assurance tel que mentionné dans le document Terme et Conditions à l'adresse courriel mireille@festibièrre.ca **au plus tard le 11 janvier 2019.**

Entretien & nettoyage

L'entretien de votre kiosque ou de votre espace est votre responsabilité. Nous vous demandons de mettre votre poubelle devant votre kiosque à la fin de chaque soirée afin que l'équipe d'entretien du Musée puisse les vider. Veuillez également vous assurer qu'il n'y a pas de trace de bière restante sur vos tables, comptoirs, etc.

Sécurité et préservation de l'intégrité des lieux

La sécurité des lieux sera assurée par une agence spécialisée, et ce, dès le début du montage des kiosques jusqu'à la fin de la période de démontage. L'équipe du Festibièrre s'occupera de couvrir votre kiosque de draps noir pendant les heures d'ouvertures du Musée au public.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à tout visiteur ou exposant qui, selon l'avis de la direction, est jugé indésirable, ou qui pourrait nuire au bon fonctionnement des opérations d'une quelconque façon.

Service des incendies

- a) Le Service de Sécurité d'incendie de la Ville de Gatineau, division de la prévention, viendra inspecter les kiosques avant l'ouverture du site. Si l'exposant apporte une tente, un certificat ignifuge doit être visible dans la tente au moment du montage.



- b) Assurez-vous d'être conforme avec les normes nationales :
- Les tentes, les cloisons intérieures, et les structures gonflables doivent satisfaire aux exigences de la norme CAN/ULC-S109-M ou être ignifugées.
 - L'éclairage doit être à l'électricité. Les ampoules et les projecteurs portatifs doivent être fixés de manière à ce qu'ils ne puissent pas être déplacés. Ils doivent être éloignés d'au moins 60 cm de toute matière combustible (toile ou autre tissu).

Hébergement

Dix (10) chambres ont été réservées à l'hôtel Four Points by Sheraton Hôtel & Centre de conférences pour les nuits du 31 janvier, 1 et 2 février 2019. Un tarif préférentiel est alloué pour faciliter vos déplacements :

- Chambre traditionnelle 2 lits doubles à partir de 115 \$ plus taxes par nuitée.
- Chambre traditionnelle 1 lit King à partir de 125 \$ plus taxes par nuitée.

Afin de garantir votre chambre, vous devez en faire la réservation avant le **4 janvier 2019**, en vous dirigeant sur le site Internet suivant : <http://bit.ly/FBH18-Exposants>

Après cette date, les chambres n'ayant pas été réservées seront remises en vente.

Renseignements et réservations :

Four Points by Sheraton Hôtel & Centre de conférences

35, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 4E9

Téléphone : 819 778-6111

www.fourpointsgatineau.com

Récapitulatif des dates limites importantes

Afin de faciliter votre participation à notre événement et pour en assurer son bon déroulement, veuillez prendre note des dates importantes suivantes :

Dates importantes avant l'événement		
Date limite	Description	
Vendredi, 21 décembre	Dernière journée pour les inscriptions et soumettre le dépôt de 50 %.	
Vendredi, 4 janvier	Dernière journée pour profiter du tarif préférentiel au Four Points.	
Vendredi, 11 janvier	Réception du paiement final Remise de la preuve d'assurance responsabilité Remise de la liste des bières	
Jeudi, 31 janvier	Accréditation des exposants Montage des kiosques par les exposants	15 h à 21 h
	Livraison de la marchandise au Musée	9 h à 21 h
Vendredi, 1 février	Accès au site pour les exposants	16 h
	Rencontre obligatoire d'un représentant par kiosque devant la scène dans la Grande Galerie	16 h 15
	Ouverture des portes au public	17 h
	Compte des jetons	21 h à 2 h
	Fermeture des portes	1 h
Samedi, 2 février	Accès au site pour les exposants	16 h
	Ouverture des portes au public	17 h
	Compte des jetons	16 h à 17 h 21 h à 2 h 30
	Fermeture des portes	1 h
Dimanche, 3 février	Démontage des kiosques par les exposants	1 h à 4 h
	Compte final des jetons	

Personnes ressources

Mireille Giroux, Directrice des opérations

819 665-7177, mireille@festibiére.ca